

Les publics du Pays d'art et d'histoire : Sensibilisation, médiation, éducation

Service éducatif :

Comment initier le jeune public à l'architecture et au patrimoine ? Quels outils ?
Quels partenariats ? Comment structurer le service ?

Préambule

Le service animation de l'architecture et du patrimoine s'attache au développement d'une véritable conscience patrimoniale des habitants, du jeune public et des touristes, la priorité de la DRAC allant au jeune public. Cette démarche d'appropriation suppose la création d'actions spécifiques destinées à leur donner les clés de compréhension et à sensibiliser les citoyens de demain.

Lors de la fusion en 2017, une réflexion sur la répartition des actions à destination du jeune public a été amorcée: le service tourisme répond uniquement aux demandes de visites « sèches » et le Pays d' Art et d'Histoire développe des ateliers et des projets sur plusieurs séances.

Comment initier le jeune public à l'architecture et au patrimoine ?

- Faire connaître le PAH

Le public ciblé est celui du temps scolaire, et du hors temps scolaire (ALAE, CLAE), primaire et collèges.

Pour toucher ces cibles, le PAH doit concevoir des outils de communication à l'intention des chefs d'établissements et des structures concernées pour faire connaître le PAH et ses missions. Un petit film, pourrait être proposé dans les établissements.

Une rencontre avec le DASEN serait pertinente pour inciter le personnel à s'intéresser au rôle éducatif du PAH et lui donner envie de découvrir, ou faire découvrir, le territoire.

Un ambassadeur du PAH pourrait intervenir en conseils d'école, où siègent des parents d'élèves.

Choisir une démarche qualitative

Pour que les enseignants deviennent de vrais ambassadeurs, ils doivent être formés. Par une signature de convention avec le DASEN, le PAH pourrait être reconnu apte à exercer cette fonction. Reste à définir avec lui dans quel cadre.

L'intervention du service PAH ne peut se faire au cas par cas. Par contre il peut accompagner dans la construction de projets pédagogiques et dans leur mise en train. Son côté transversal doit être mis en valeur et il peut donner lieu à la naissance de véritables projets d'école, de cycles ou de liaison école/collège.

Un temps de réflexion est nécessaire avant de fonctionner pour que son rôle soit reconnu par l'institution. S'inspirer peut-être de ce qui est fait ailleurs...

Une première expérience pourrait être engagée avec une école ou classe motivée, qui jouerait le jeu et servirait d'exemple.

S'adjoindre des partenaires

Le Conseil départemental, qui participe au financement des transports scolaires vers des destinations touristiques ciblées.

Les archives départementales, qui peuvent aider dans les recherches locales, sur des sites

remarquables.

Des acteurs de terrain : artistes, artisans, agriculteurs, éleveurs, animateurs, conteurs... pour retrouver d'anciennes pratiques locales.

S'aider d'outils facilitateurs

L'acquisition de mallettes sur des thèmes précis, pour aider à la compréhension de sujets complexes ou pour « faire à la manière de » (vitraux, ogives...). Elles pourraient circuler.

Évaluer et promouvoir :

Création de temps forts PAH, en fin de projet, hors temps scolaire, en invitant les parents, des partenaires.

Si plusieurs projets sont nés dans une école, une fête contribuerait à leur mise en valeur, tout en donnant envie aux invités de s'intéresser à leur territoire : soirée du conte, restitution de travaux...

Mais alors, quelle structuration au sein du PAH ?

La montée en puissance du service éducatif nécessite que la directrice de l'architecture et du patrimoine soit épaulée par un ou une adjointe qui serait chargé particulièrement des actions sur le terrain.

Un accord avec les Offices de tourisme pourrait être étudié pour que leurs guides, formés par PAH, viennent en soutien sur certains projets où ils pourraient trouver leur place.